

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 52%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Autres candidats	56	547	351	351	39
		Bacheliers technologiques toutes séries	22	219	132	132	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	64	34	34	2	5,1 %
			Masculin	483	317	317	37	94,9 %
			Total	547	351	351	39	100 %
	Bacheliers technologiques toutes séries		Féminin	21	9	9	0	0 %
			Masculin	198	123	123	17	100 %
			Total	219	132	132	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	12	0	0	0	0	0 %
				Sans mention	157	77	77	16	42,1 %
				AB	190	159	159	19	50 %
				B	97	84	84	2	5,3 %
				TB	30	28	28	1	2,6 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	488	350	350	38	100 %
	Baccalauréat Professionnel		Sans mention	5	0	0	0	0	0 %
				AB	8	0	0	0	0 %
				B	5	0	0	0	0 %
				TB	2	0	0	0	0 %
			TBF	1	1	1	1	1	100 %
			Total	21	1	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	0	0	0	
				AB	11	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	37	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	77	26	26	7	41,2 %
				AB	85	60	60	5	29,4 %
				B	46	39	39	4	23,5 %
				TB	7	7	7	1	5,9 %
				Total	219	132	132	17	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	413	308	308	31	79,5 %
			En réorientation	63	32	32	3	7,7 %
			Non scolarisés	38	7	7	5	12,8 %
			Scolarité étrangère	23	1	1	0	0 %
			Autres	10	3	3	0	0 %
			Total	547	351	351	39	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	186	116	116	14	82,4 %
			En réorientation	23	14	14	3	17,6 %
			Non scolarisés	8	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	219	132	132	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	219	180	180	21
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	125	111	111	8
			Autres doublettes	107	57	57	8
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	188	132	132	17
			Autres doublettes	24	0	0	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<p>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</p>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	48,6 %	51,7 %	51,7 %	56,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	27,7 %	31,9 %	31,9 %	21,6 %
		Autres doublettes	23,7 %	16,4 %	16,4 %	21,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Lannion - BUT - Réseaux et télécommunications (3355)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	88,7 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	11,3 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats pédagogiques	Les résultats dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur.....) ainsi que le niveau d'anglais et le résultat du bac de français sont essentiels. La motivation, le sérieux ainsi que l'intérêt porté à la formation sont également pris en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Le candidat doit avoir acquis des compétences d'expression orale et écrite et doit maîtriser le principe d'une démarche scientifique.	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La connaissance de la formation R&T et des métiers visés est essentielle et la motivation pour intégrer cette formation est un critère important dans l'évaluation du dossier.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous ne classons pas les dossiers avec des compétences scientifiques (maths) trop faibles

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats étaient classés en deux jurys : « Bacs techno » d'une part et « Bacs généraux et autres Bacs » d'autre part. Une moyenne est calculée à partir des notes obtenues dans plusieurs disciplines scientifiques (Mathématiques, Physique, Sciences de l'ingénieur...), les notes d'Anglais en première et terminale et les notes du bac Français est attribuée à chaque candidat. Les dossiers font ensuite l'objet d'un examen individuel par un enseignant. Les appréciations sont alors prises en compte et peuvent faire l'objet d'un bonus sur la moyenne calculée. Des critères académiques sont définis en fonction des différentes filières, les dossiers ne satisfaisant pas ces critères sont non classés. Les autres sont classés suivant la moyenne attribuée modulée en fonction de la moyenne de classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent mettre en avant leur motivation notamment dans la lettre. Il est important aussi de montrer qu'ils se sont déjà renseignés sur la formation

Signature :

Françoise LE GUEN,

Directeur de l'établissement I.U.T de Lannion